

---

**Reconnaissance des qualifications des médecins réfugiés**  
*Un comparatif des pratiques européennes*

**AUTRICHE**

---

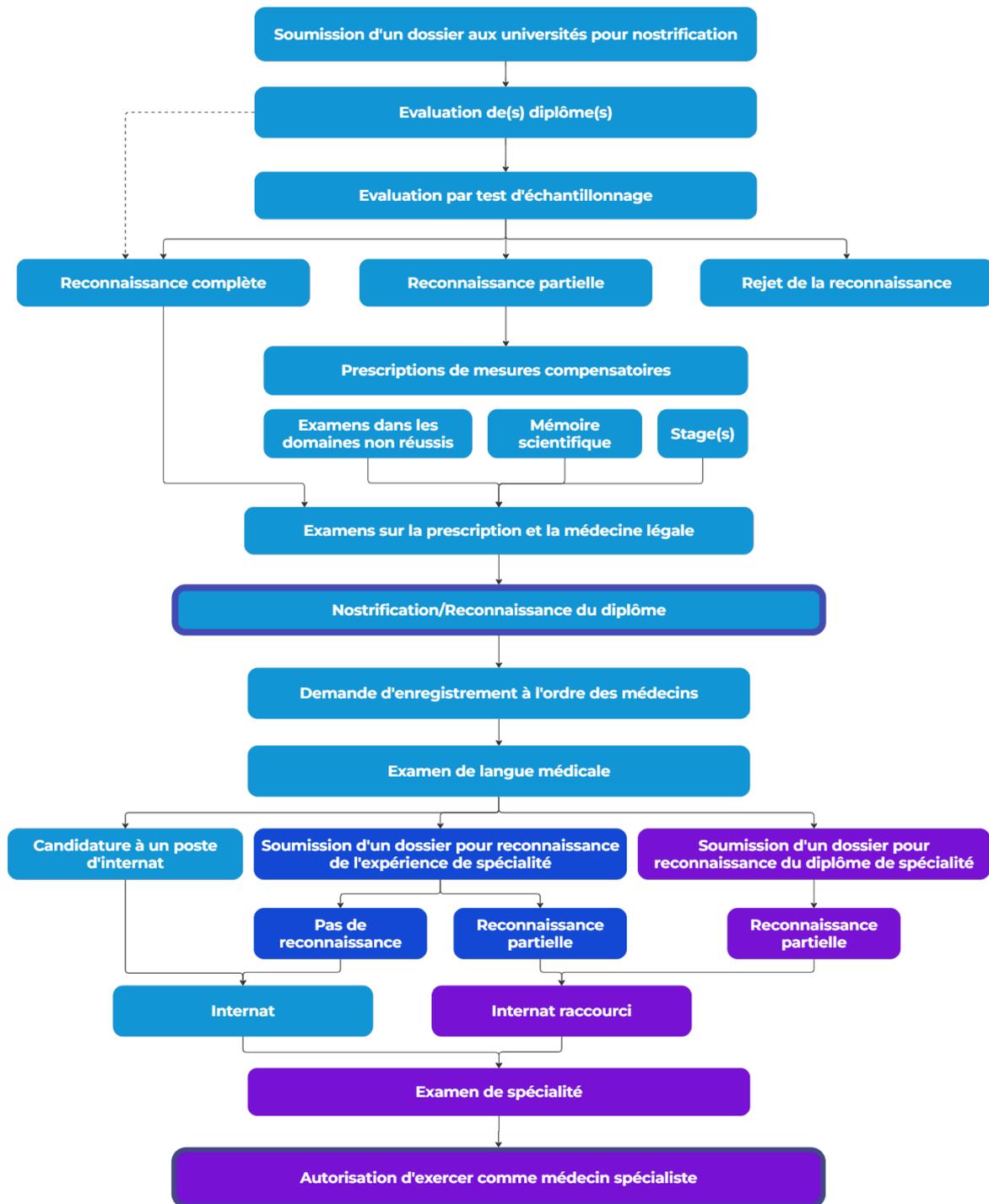


Figure 1 : Schéma de la procédure d'autorisation d'exercice comme docteur en médecine en Autriche

Parcours accessible pour les personnes avec :

- Un diplôme de médecine de base
- Une spécialité commencée
- Un diplôme de spécialiste

Selon l'étude "Health at a Glance" de l'OCDE de 2024, l'Autriche présentait des pénuries dans un large éventail de catégories de professionnels de santé pendant la pandémie de COVID-19<sup>1</sup>. C'est pour cette raison que les professionnels de santé, aux côtés de nombreuses autres professions qualifiées, figurent sur les listes nationales des professions en sous-effectif.<sup>2</sup>

Bien que le nombre de médecins<sup>3</sup> et d'infirmiers en exercice en Autriche ait augmenté au cours des dernières décennies et dépasse la densité moyenne par habitant dans l'UE<sup>4</sup>, la demande croissante en soins de santé entraîne toujours des pénuries des professionnels de santé. En effet, l'Institut autrichien de recherche économique (WIFO) prévoit une augmentation d'environ 80 % de la demande de services infirmiers d'ici 2030, et de plus de 300 % d'ici 2050.<sup>5</sup> Selon le ministère fédéral autrichien des affaires sociales, de la santé, des soins et de la protection des consommateurs, les besoins supplémentaires et de remplacement s'élèveraient ainsi à environ 76 000 personnes supplémentaires dans le secteur des soins entre 2017 et 2030. Pour les infirmiers et infirmières, cela correspond à un besoin annuel compris entre 3 900 et 6 700 nouveaux professionnels (selon les tendances démographiques).<sup>6</sup>

En 2017, la part des médecins formés à l'étranger en Autriche représentait 4,8 % des médecins actifs dans le secteur de la santé.<sup>7</sup> Cette proportion est inférieure à la moyenne de l'UE (9,6 %). Parmi ces médecins formés à l'étranger, 64,1 % ont obtenu leurs qualifications professionnelles en Allemagne, Hongrie et Roumanie. La part des infirmiers et infirmières formés à l'étranger est de 19,6 % des infirmiers actifs dans le secteur de la santé, ce qui est supérieur à la moyenne de l'UE (4,6 %).

## A) Information et orientation sur la reconnaissance des diplômes

### Une plateforme d'information et d'orientation : [Berufanerkennung.at](https://berufanerkennung.at)

Cette **plateforme** permet de fournir des informations sur les possibilités et démarches à suivre pour faire reconnaître les diplômes universitaires et les qualifications professionnelles acquises à l'étranger. Il a été fondé par les Fonds Autrichien d'Intégration (ÖIF). Il est disponible **en 6 langues en plus de l'anglais et l'allemand**.

Ce portail propose un **moteur de recherche personnalisé** qui permet à chacun de trouver la procédure de reconnaissance adaptée à sa situation (en fonction du pays, de la profession, du lieu de résidence, etc.). Il fournit des informations sur l'instance de reconnaissance, les coûts, les délais, les documents requis, le niveau de langue et renvoie aux points de contact AST pour des conseils supplémentaires et une aide à la candidature. Ce moteur de recherche **est lui aussi disponible en huit langues différentes**.

### Des centres d'information et d'orientation : les points de contact AST

Les [points de contact AST](#) (Anlaufstelle) sont des **centres de conseil gratuits** qui fournissent des informations et des **services d'orientation** pour l'évaluation et la procédure de reconnaissance des qualifications obtenues à l'étranger. Ces centres aident également à préparer les documents

<sup>1</sup> OECD/European Commission (2024), Health at a Glance: Europe 2024: State of Health in the EU Cycle, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/b3704e14-en>. Figure 1.10.

<sup>2</sup> Austrian Government (2024), *Skilled Workers in Shortage Occupations*. Migration.gv.at

<sup>3</sup> OECD/European Commission (2024) Figure 1.3

<sup>4</sup> OECD/European Commission (2024) Figure 1.5

<sup>5</sup> WIFO (2024), *Projektionen des öffentlichen Pflegeaufwands bis 2050*, <https://www.wifo.ac.at/publication/pid/31407854>

<sup>6</sup> Federal Ministry of Social Affairs, Health, Care and Consumer Protection (2019), *Pflegepersonal-Bedarfsprognose für Österreich*, Vienna

<sup>7</sup> European Institute of Health and Sustainable Development (2022), *Health workforce demand and supply : Austria*

nécessaires pour la procédure et financent partiellement les coûts des traductions certifiées. Les services sont offerts en plus de **15 langues**.

Ces centres sont sous la responsabilité de différentes ONG et coordonnés par l'ONG CCfM (Counselling Centre for Migrants in Vienna). Ils sont financés par le Ministère Fédéral du Travail et de l'Économie (BMAW). Les points de contact AST de Vienne bénéficie d'un financement supplémentaire du département de l'intégration et de la diversité de Vienne et du fonds de promotion de l'emploi de Vienne (WAFF). Le personnel des centres collabore étroitement avec le service public de l'emploi autrichien (AMS), les autorités de reconnaissance et les bureaux d'évaluation. Ils font partie d'un réseau régional qui inclut les gouvernements régionaux, les partenaires sociaux, les établissements d'enseignement supérieur et les ONG.

### Un projet dédié spécifiquement aux professions de santé : Check in Plus

Le projet Check in Plus assiste les professionnels qualifiés qui souhaitent utiliser leurs qualifications professionnelles sur le marché du travail autrichien. Le projet est financé par le service public autrichien de l'emploi de Vienne (AMS Vienna). Il s'adresse principalement aux bénéficiaires issus de pays non membres de l'UE et ayant été formés dans des secteurs réglementés, tels que les professionnels de santé (par exemple, médecins, infirmiers). L'objectif du projet est de valoriser les qualifications et les compétences acquises et de rechercher et financer des mesures adaptées à chaque cas (mesures compensatoires, cours, stages, etc.). Le projet CIP a été érigé par l'ONG CCfM en parallèle de la mise en place des *points de contact AST*.

### Le site "Berufsinformationscomputer" : information sur les professions réglementées

Le site "Berufsinformationscomputer" est un portail interactif contenant des informations sur l'ensemble des qualifications professionnelles, des professions et des secteurs en Autriche. Le contenu est disponible en huit langues et peut être recherché à l'aide de nombreux critères différents. Ce portail Internet est accessible au public. Le moteur de recherche guide également les personnes qui souhaitent comparer des formations, en reprendre une, ou sont à la recherche d'une formation professionnelle.

## B) Niveau de langue requis

### Niveau de langue

#### Pour les médecins

Afin de lancer une procédure de reconnaissance en Autriche, il faut au préalable avoir atteint le **niveau B2 allemand** (et un C1 à l'université médicale de Vienne). Une attestation de maîtrise de la langue doit être fournie au moment de la soumission du dossier (par tout moyen). Il est important d'avoir le bon niveau d'allemand car le niveau de langue n'est pas pris en compte lors de la notation des examens. Des dictionnaires sont cependant autorisés durant les épreuves.

Il est de plus obligatoire d'avoir ce niveau pour obtenir une licence permettant d'exercer, après la nostrification.

#### Pour les infirmiers

Pour exercer le métier d'infirmier en Autriche avec un diplôme dans ce domaine, il faut avoir un **niveau B2** au moment de la soumission du dossier pour reconnaissance. Une fois ce niveau atteint et reconnu, il est possible que des cours supplémentaires soient requis, notamment en langue médicale ou en communication spécifique aux soins de santé.

Pour exercer en tant qu'infirmière assistante, il faut seulement un niveau B1.

## Aides à la préparation

Les cours de langue allemande sont dispensés par des prestataires privés et publics. Cependant de nombreux moyens de financement et initiatives existent :

- Les Fonds Autrichien d'Intégration (ÖIF). L'ÖIF propose des cours d'allemand allant jusqu'au niveau C1 pour les personnes bénéficiant d'une protection internationale. L'ÖIF propose également des cours d'allemand gratuits en ligne, y compris des cours de langue médicale pour tous. En outre, les personnes bénéficiant d'une protection internationale peuvent bénéficier d'un financement individuel pour des cours d'allemand dans des instances privées jusqu'au niveau C1. Le financement doit être demandé avant de commencer les cours.
- Le Service public de l'emploi autrichien (AMS). L'AMS organise et prend en charge des formations linguistiques pour les demandeurs d'emploi inscrits dans ses programmes, y compris les cours d'allemand. Cette aide dépend de l'évaluation individuelle des besoins.
- Le projet [MORE](#) propose des cours d'allemand gratuits aux demandeurs d'asile, aux réfugiés reconnus, aux personnes bénéficiant d'une protection subsidiaire et aux personnes bénéficiant d'un permis de séjour temporaire (« Duldung »). Ces cours sont soutenus par plusieurs universités autrichiennes et visent à intégrer les étudiants dans le système éducatif supérieur. Ce programme n'est pas encore disponible dans les universités de médecine.
- La ville de Vienne finance des cours d'allemand pour les jeunes âgés de 15 à 25 ans. Des programmes spécifiques sont organisés pour encourager leur intégration sociale et professionnelle. Le département de l'intégration et de la diversité de la ville de Vienne offre également des bons pour des cours d'allemand aux migrants nouvellement arrivés.
- Des organisations comme Caritas proposent également des cours gratuits d'allemand. Ces initiatives s'inscrivent souvent dans le cadre de leur soutien global aux réfugiés et aux populations vulnérables.
- D'autres prestataires privés, comme IKI Vienna et ActiLingua offrent également des cours certifiés et subventionnés pour divers niveaux de langue, souvent en collaboration avec des partenaires comme l'ÖIF ou l'AMS.

## C) Procédure de reconnaissance du diplôme pour les médecins

### Soumission du dossier

En Autriche, la procédure de reconnaissance se nomme "**Nostrifizierung**". La demande de reconnaissance doit se faire auprès de l'une des trois universités médicales du pays, c'est-à-dire Vienne, Graz, ou Innsbruck. Il n'est possible de faire la demande que dans une université à la fois.

Il faut transmettre, en plus des documents classiques, une preuve que la procédure de reconnaissance est indispensable. Ce certificat est délivré par la Chambre Médicale Autrichienne.

La certification et traduction des diplômes sont en principe obligatoires. Cependant, en joignant le statut de séjour, il sera possible de justifier l'indisponibilité des documents.

Les frais pour la soumission du dossier sont de 150€. Un remboursement des frais engagés dans le cadre de la procédure peut être demandé auprès du Fonds autrichien d'intégration. Il existe notamment deux programmes : *Förderung Berufsankennung* (Promotion de la reconnaissance professionnelle) et *Refundierung von Studienbeiträgen für Nostrifizierende in Gesundheitsberufen* (Remboursement des frais de scolarité pour les étudiants inscrits dans les professions de santé ou ceux dans la procédure de reconnaissance).

Il est possible de soumettre la candidature pour reconnaissance **pendant la demande d'asile**.

### Méthode de reconnaissance

Les universités procèdent à l'examen de la structure, du contenu et de la durée des études à partir des documents transmis. Il y a comparabilité de principe si:

- En comparant les cursus, il est établi que **le diplôme étranger est équivalent** au diplôme autrichien en termes de formation.
- Et si les **domaines suivants sont présents en quantité d'ampleur correspondante aux études nationales autrichiennes** (médecine interne, pédiatrie neurologie, chirurgie, gynécologie, dermatologie, oto-rhino-laryngologie, Psychiatrie, Ophtalmologie, urgences et soins intensifs).

Si le cursus suivi auparavant obtient une comparabilité de principe, alors le requérant doit généralement réaliser un **"test d'échantillonnage"** (sample test) qui permet une évaluation des connaissances plus fiable et fidèle. Le test fait partie de la procédure d'investigation commune aux trois universités et permet de déterminer si des examens sont nécessaires et dans la positive, combien et lesquels. A ce titre, il ne peut être passé qu'une seule fois. Ce test a lieu trois fois par an. Il porte sur 10 domaines et comporte 250 questions<sup>8</sup>.

Il existe quelques initiatives comme des associations d'étudiants, voire des docteurs de la chambre des docteurs qui peuvent conseiller les candidats.

Par exemple, le programme "WNWmed-NOST" de l'université de Vienne propose un soutien par les pairs pour les personnes qui souhaitent entamer le processus de reconnaissance d'un diplôme étranger de médecine humaine en Autriche. Il propose aux candidats intéressés de se mettre en réseau dans des groupes d'apprentissage, de travailler la matière et de pratiquer la langue allemande pour se préparer au sample test et à d'éventuels examens ultérieurs. Des étudiants en médecine organisent et encadrent les groupes d'apprentissage. Des collègues agréés ou sur le point de l'être apportent un éclairage supplémentaire sur les thèmes des groupes d'apprentissage. WNWmed-NOST est soutenu par le rectorat de MedUni Wien.

### Décision

A l'issu de cet test d'échantillonnage,

- Si plus de 5 domaines ont été réussis (6 ou plus), **il faudra repasser les domaines échoués**. Par exemple, si 7 examens ont été réussis, il faudra repasser les 3 qui ont été échoués. Un domaine est validé quand plus de 60% des questions ont été correctes. Dans certaines universités, il faudra aussi obligatoirement passer des examens spécifiques (ce sont les domaines de la prescription et de la médecine légale). Quand tous les examens ont été validés, et éventuellement qu'un **mémoire scientifique** a été rendu, il y a une reconnaissance complète du diplôme obtenu.
- Ceux qui ont réussi 5 domaines ou moins doivent **passer un examen** global comportant toutes les matières. Ils doivent aussi parfois rédiger un **mémoire scientifique**.

<sup>8</sup> La composition de ces tests (à réponses multiples) est la suivante :

- médecine interne, chirurgie et pédiatrie : 30 questions pour chacune de ces disciplines
- neurologie, gynécologie, dermatologie, médecine d'urgence : 25 questions pour chacune de ces disciplines
- oto rhino laryngologie, psychiatrie, ophtalmologie : 20 questions pour chacune de ces disciplines

Dans les deux cas, une **inscription à des études de médecine autrichienne** dans un programme exceptionnel. Les frais de scolarité pour ce programme sont de 388,06€ par semestre.

A l'issue de la validation de ces mesures complémentaires dans les délais impartis, un certificat attestant de l'équivalence du diplôme étranger avec le diplôme autrichien de médecine sera rendu.

Il est possible d'obtenir un rejet de la reconnaissance d'une qualification étrangère lorsque l'équivalence de la formation par rapport à l'ensemble des études n'est même pas fondamentalement établie et/ou que des mesures complémentaires seraient imposées dans une mesure déraisonnable pour atteindre cette équivalence. Il est toujours possible de demander à être admis dans un programme d'étude de médecine humaine ou de médecine dentaire, même si les admissions sont rares voire nulles.

## D) Spécialisation et autorisation d'exercer

Pour pouvoir exercer après avoir obtenu l'équivalence du diplôme autrichien en médecine (diplôme de base attestant du fait que vous êtes "physician"), il faut obtenir la **licence professionnelle d'exercice**. Celle-ci s'obtient en s'inscrivant auprès de la chambre médicale autrichienne.

Que ce soit pour exercer la médecine générale ou une spécialisation, la chambre médicale a comme prérogative d'évaluer l'expérience professionnelle (obtenue lors de stages, d'internat ou de pratique professionnelle), de prescrire de nouvelles périodes d'internat si nécessaire et enfin de donner l'autorisation d'exercice.

Pour s'inscrire auprès de la chambre, il faut soumettre un dossier avec la preuve de la réussite de l'examen de langue médicale C1, un casier judiciaire et un certificat de bonne réputation du pays d'origine.

La chambre médicale propose des services de conseil concernant toutes questions sur la spécialisation et la demande d'autorisation d'exercice.

### Examen de langue médicale

Après l'obtention du titre d'équivalence au diplôme autrichien de médecine, il faut passer l'**examen de langue médicale de niveau C1** de la chambre médicale des médecins à l'académie autrichienne des médecins.

L'examen coûte 1,138,66€ et peut être financé par l'Office de l'immigration (OIF) et l'Agence pour l'emploi autrichienne (AMS).

### Reconnaissance de l'expérience professionnelle de spécialisation

En Autriche, à la suite du diplôme obtenu dans un cursus universitaire de médecine, il faut réaliser un internat en hôpital universitaire. A titre d'exemple, pour devenir médecin généraliste, une spécialisation de 3 ans est nécessaire; tandis que pour les autres spécialistes, elle durera 6 ans maximum.

Lorsqu'on a déjà eu de l'expérience professionnelle en tant que médecin généraliste ou spécialiste, il est possible de **demandeur la reconnaissance de ces expériences**. L'internat peut donc être réduit de plusieurs mois. La reconnaissance des expériences professionnelles s'applique autant aux personnes ayant obtenu leur diplôme de spécialité que celles qui étaient en internat et ne l'avaient pas encore reçu.

Pour les étudiants diplômés qui n'ont pas commencé leur internat comme généraliste ou spécialiste, l'internat commence par une année commune à tous les élèves durant laquelle ils pourront travailler dans différents services / spécialités (Basisausbildung).

Les certificats et autres documents attestant de ces expériences sont analysés par la "Training Commission" de la chambre médicale. Selon les cas, elle peut faire appel à des experts pour un examen plus détaillé du dossier. Généralement la procédure de reconnaissance de la spécialisation est de 4 mois pour les ressortissants hors UE. Le coût de cette reconnaissance peut s'élever de 410,15€ selon les efforts associés à l'évaluation du dossier.

Les étudiants sont ensuite invités à postuler au service de la spécialité dans laquelle ils souhaitent se former.

Enfin, un examen final doit être réalisé par tout le monde. Il est différent en fonction du parcours médecine générale ou en spécialisation.

### Examen final

L'examen final de la licence d'autorisation à la pratique ("Arztliche BasisPrüfung") est divisé en deux parties :

- La partie écrite, permet de vérifier les connaissances du candidat dans diverses disciplines médicales, en appliquant leur connaissances à des cas cliniques : il peut y avoir un QCM, des questions nécessitant de courtes réponses, voire des questions où une rédaction plus poussée est demandée
- La partie pratique permet d'évaluer les compétences et habiletés cliniques du candidat dans la pratique de procédures médicales : effectuer un examen de routine, diagnostiquer, trouver un traitement, communication avec le patient, et les collègues...

L'examen coûte 764€ pour la médecine générale et 1395€ pour les spécialités. Des coûts pour des examens supplémentaires en médecine interne s'appliquent également (697€ pour chaque examen).

## E) Reconnaissance pour les infirmiers

Tout comme les médecins, les infirmiers avec un diplôme non européen doivent passer par la procédure de nostrification pour voir leur diplôme étranger reconnu.

Il existe plusieurs niveaux et professions différentes sous le terme "infirmier" en Autriche (exemple : infirmier diplômé et infirmier assistant). En fonction de la profession, les procédures de nostrification sont menées soit par les universités autrichiennes de sciences appliquées, soit par les bureaux locaux du gouvernement régional compétents en la matière.

Il faut constituer un dossier avec des documents prouvant une formation antérieure ainsi que des preuves d'expériences professionnelles.

La décision peut accorder:

- Soit une reconnaissance complète, c'est-à-dire que le diplôme obtenu à l'étranger est équivalent aux qualifications autrichiennes;
- Soit une reconnaissance conditionnée à plusieurs mesures complémentaires; ces mesures complémentaires comprennent : réaliser un stage dans la profession, suivre une formation complémentaire, ou passer des examens. La décision dépend du parcours professionnel de la personne. Une autorisation temporaire de travail de deux ans à un niveau inférieur peut

être accordée durant la réalisation des mesures complémentaires. Par exemple, en cas d'avis de nostrification en tant que professionnel qualifié de la santé et des soins infirmiers avec mesures compensatoires, l'emploi temporaire en tant qu'aide-soignant est possible.

- Soit une reconnaissance à un niveau inférieur. Cette décision de reconnaissance à un niveau inférieur peut être complète ou soumise à des mesures complémentaires. Il est nécessaire de candidater au niveau conseillé pour obtenir la reconnaissance.

Ce processus dure théoriquement 4 mois mais peut prendre jusqu'à 18 mois dans la réalité.

La candidature coûte généralement entre 150€ et 300€ selon l'autorité de reconnaissance mais la procédure complète, avec les mesures complémentaires, est généralement estimée entre 1000 et 3000 euros.

## F) Reprise d'études

### Pour les médecins

#### Information et orientation

Les centres de conseil (AST contact point) réorientent directement les étudiants vers les universités.

Il existe aussi le site "[study in austria](#)" qui explique la procédure de reprise d'études pour les réfugiés dans les professions réglementées.

#### Reconnaissance des qualifications

Pour reprendre des études de médecine, deux options sont théoriquement possibles en fonction du nombre de crédits universitaires que l'on peut faire reconnaître. La poursuite des études de médecine requiert des compétences en allemand au niveau C1 dans tous les cas.

1. Avec moins de 180 crédits<sup>9</sup>, c'est-à-dire moins de 3 années d'études, il faut passer le test d'admission MedAT (QCM) permettant d'entrer dans une des universités. Il est ensuite possible de faire créditer une partie des acquis. MedCampus est une plateforme en ligne, uniquement en allemand, permettant de se préparer aux différents tests MedAT.
2. Avec plus de 180 crédits, il est possible de demander une "entrée latérale" avec un transfert dans un semestre supérieur en cas de places libres dans l'université concernée. Il faut ensuite passer un "Test transversal" qui comprend 200 questions à choix multiples sur tous les domaines couverts par l'étude de la médecine humaine. Suite à la réussite du test, il faut demander la reconnaissance des acquis antérieurs. La reconnaissance peut prendre jusqu'à 2 mois. Elle suit le contenu des plans d'études de chaque université. Cela peut signifier que, malgré les résultats, il n'est pas permis de suivre des cours à partir du 2e cycle d'études sans avoir terminé le 1er cycle d'études.

Dans la pratique, il est très **difficile d'intégrer un cursus universitaire de médecine**. Il n'y a eu aucune place dans les universités ces dernières années.

<sup>9</sup> Un point ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System) représente 25 heures de 60 minutes chacune de charge de travail réelle pour les étudiants. La charge de travail par semestre est mesurée à 30 points ECTS. 180 points ECTS correspondent à la réalisation d'environ 6 semestres.